

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2007

*Montréalaises
en marche vers
L'ÉGALITÉ*



*Conseil des
Montréalaises*

Montréal 

Ce rapport d'activité
a été présenté lors de
l'assemblée régulière
du Conseil des Montréalaises
tenue à Montréal le 23 janvier 2008.

Rédaction

Guylaine Poirier

Révision linguistique

Louise-Andrée Lauzière

Conception et réalisation graphiques

Rouleau • Paquin design communication

Mars 2008

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-7647-0723-4

Conseil des Montréalaises

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises



Montréalaises
en marche vers
L'ÉGALITÉ

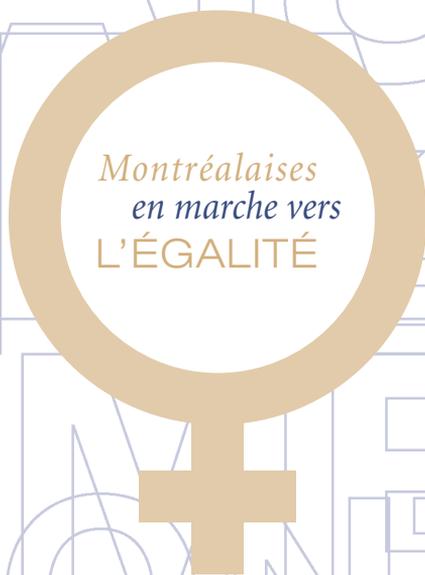


TABLE DES **matières**

| | |
|---|-----------|
| Lettre au président du conseil | 03 |
| Message de la présidente | 04 |
| Le Conseil des Montréalaises | 06 |
| Le cadre juridique | 06 |
| La structure | 06 |
| La mission | 07 |
| Les fonctions | 07 |
| L'organisation interne | 08 |
| Les membres | 09 |
| Le bilan des activités de 2007 | 10 |
| Le Conseil des Montréalaises en chiffres | 11 |
| Les axes d'intervention | 12 |
| > Intervenir dans des dossiers qui concernent les femmes et la population | 12 |
| ■ Lutte à la pauvreté | 12 |
| - Transport | 12 |
| - Logement | 14 |
| ■ Politique d'égalité entre les femmes et les hommes | 15 |
| ■ Plan d'action collectif famille | 18 |
| > Développer des espaces de participation citoyenne pour les femmes au sein de la Ville de Montréal | 20 |
| ■ Élections municipales 2009 | 20 |
| ■ Déclaration citoyenne | 20 |
| ■ Réédition du répertoire | 20 |
| > Intervenir dans des dossiers qui concernent les femmes à la Ville de Montréal | 21 |
| ■ La Ville comme employeur | 21 |
| > Travailler en concertation avec différents réseaux et partenaires | 22 |
| Les représentations | 24 |
| ■ Interventions lors de consultations | 24 |
| ■ Interventions publiques | 25 |
| ■ Participation à des événements | 25 |
| Les priorités pour 2008 | 26 |
| La lutte à la pauvreté | 26 |
| La Ville comme employeur | 26 |
| La politique d'égalité entre les femmes et les hommes | 27 |
| Les femmes et la politique municipale | 27 |
| Le réseautage et la concertation | 27 |

Le 31 mars 2008

Monsieur Marcel Parent
Président du conseil municipal de Montréal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, bureau 1.114
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le Président,

C'est avec fierté que les membres du Conseil des Montréalaises déposent aujourd'hui leur rapport d'activité 2007. Il permet de découvrir l'essentiel des orientations et des réalisations de notre instance. Cette dernière vise à sensibiliser les personnes élues aux besoins et aux préoccupations des Montréalaises dans tous les dossiers qui les concernent et à apporter des changements qui amélioreront leur qualité de vie. En espérant que le contenu de ce rapport répondra à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Nicole Boily



Message

DE LA PRÉSIDENTE

Au cours de l'année 2007, le Conseil des Montréalaises a poursuivi le travail en lien avec ses axes d'intervention qui visent globalement l'amélioration des conditions de vie et de travail des Montréalaises. Pour ce faire, nous avons donné la priorité à différents dossiers, présentés plus en détail dans ce rapport d'activité.

Nous désirons cependant mettre en lumière quelques éléments marquants de l'année qui vient de se terminer. D'abord, le dossier sur l'égalité entre les femmes et les hommes a franchi une étape déterminante avec la présentation du projet de politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*. La consultation publique tenue au cours de l'automne a permis aux groupes de femmes et aux citoyennes de prendre la parole et de donner leur point de vue sur ce projet qui s'inscrit dans les engagements pris par l'Administration municipale à la suite du Sommet de Montréal.

Pour le Conseil des Montréalaises, cet engagement de la Ville de Montréal vers l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes est l'aboutissement d'un long processus, mais surtout l'amorce d'une transformation en profondeur qui influencera l'ensemble des structures municipales. Il s'agit d'un défi d'envergure qui nécessitera l'adhésion et l'engagement des services centraux et des arrondissements. L'élaboration de plans d'action locaux et d'un plan d'action central devra se réaliser dans la prochaine année. Ces plans d'action seront des indicateurs significatifs du degré d'engagement envers la politique qui sera adoptée en 2008.

Pour les membres, une des actions à mettre en œuvre le plus rapidement possible est l'instauration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Cet outil de gouvernance pose un défi de taille aux organisations puisque son utilisation suppose un changement fondamental dans la culture du milieu, tant au niveau des mentalités que de l'organisation du travail. Pour être durable et avoir un impact réel, l'ADS doit être intégrée de façon systématique. Un plan d'action global doit être développé pour s'assurer de l'adhésion des différents paliers de l'Administration.

Par ailleurs, le Conseil des Montréalaises s'implique toujours davantage dans la vie municipale. Ayant développé une connaissance plus fine des différentes structures et des services municipaux, il exerce mieux son rôle de vigilance sur les décisions et consultations de la Ville de Montréal pouvant avoir des effets directs sur les conditions de vie et de travail des Montréalaises. C'est ainsi qu'il a participé activement à de nombreuses consultations initiées par différentes commissions permanentes du conseil municipal ou du conseil d'agglomération. Il apporte alors un éclairage spécifique et un point de vue féministe sur les dossiers en consultation. Il travaille aussi en collaboration avec les services centraux, les arrondissements et les diverses instances de l'Administration.

Les membres tiennent à souligner leur appréciation de la présence et de la grande disponibilité de madame Helen Fotopulos, mairesse de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et responsable de la condition féminine au comité exécutif. Elles peuvent aussi compter sur la précieuse collaboration de l'équipe interne composée de Carole Deschênes, secrétaire d'unité administrative, et de Guylaine Poirier, coordonnatrice, pour assurer la réalisation et le suivi des dossiers.

Finalement, nous remercions l'ensemble des membres pour leur passion et leur participation soutenue aux réflexions et aux activités du Conseil des Montréalaises, particulièrement celles qui ont terminé leur mandat et qui ont quitté le Conseil cette année. Présentes depuis les débuts des travaux du Conseil, elles ont mis leur cœur, leur énergie et leur expérience pour bâtir une instance solide et dynamique qui rappelle sans cesse à la Ville de Montréal que les besoins et les préoccupations des Montréalaises doivent être entendus et pris en compte.

La présidente,



Nicole Boily



Le Conseil

DES MONTRÉALAISES

LE CADRE JURIDIQUE

Au cours du Sommet de Montréal en 2002, des citoyennes de toutes origines et des groupes de femmes se sont engagés à porter haut et fort leurs attentes et leurs revendications quant à la condition féminine à la Ville de Montréal. La délégation des femmes a soumis à la discussion d'importantes recommandations qui ont été retenues par l'Administration municipale et par les personnes présentes au Sommet.

Parmi ces recommandations, on notait la proposition de mettre sur pied une structure consultative : le Conseil des Montréalaises. Le conseil municipal de la Ville de Montréal, à la séance du 26 avril 2004, adoptait donc la résolution CM04 0305 à l'effet d'entériner le projet de règlement constituant le Conseil des Montréalaises et, à la séance du 28 septembre 2004, nommait ses 15 premières membres par la résolution CM04 0665.

LA STRUCTURE

Le Conseil des Montréalaises est composé de 15 membres, dont une présidente et deux vice-présidentes. La durée du mandat est de trois ans. Les mandats sont renouvelables une fois. Le Conseil peut compter sur le soutien d'une professionnelle et d'une secrétaire d'unité administrative pour réaliser ses objectifs.

Les membres se rencontrent une fois par mois et ont mis sur pied plusieurs comités de travail sur diverses problématiques, comme la politique d'égalité entre les femmes et les hommes ou l'ascension professionnelle des femmes cadres à la Ville de Montréal. Elles se sont dotées d'outils organisationnels comme un code d'éthique et de déontologie et un règlement de régie interne afin de faciliter le fonctionnement du Conseil.

LA MISSION

Le Conseil des Montréalaises agit en tant qu'assemblée consultative, à la demande du conseil municipal ou sur sa propre initiative, auprès de l'Administration municipale en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.

À l'instar d'autres conseils existants, il constitue un précieux outil démocratique et offre un lieu d'expression distinct et dégagé des limitations et des contingences administratives. Il est à l'affût d'idées et de courants de pensée et il est attentif aux tendances et à l'expression des citoyennes et des citoyens.

Sa démarche s'inscrit dans l'optique de faire une plus grande place aux femmes dans une perspective de participation active à la vie publique montréalaise à titre de citoyennes, de travailleuses ou d'élues.

LES FONCTIONS

Tel qu'il est défini dans le règlement de la Ville de Montréal, le Conseil des Montréalaises joue les rôles suivants :

- A** Conseiller et donner des avis au conseil municipal, au comité exécutif et aux conseils d'arrondissement, à la demande de ceux-ci, sur tout dossier pouvant avoir un impact sur les conditions de vie des Montréalaises.
- B** Fournir, de sa propre initiative ou à la demande du conseil municipal, du comité exécutif ou d'un conseil d'arrondissement, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes ou à la condition féminine et soumettre ses recommandations.

- C** Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.
- D** Solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de toute personne ou de tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.
- E** Effectuer ou faire effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Pour ce faire, le Conseil des Montréalaises souhaite être à l'écoute des divers réseaux préoccupés par la condition féminine et l'évolution de la société dans une perspective de justice sociale. Il se sent particulièrement interpellé par les groupes de femmes. Ces derniers acquièrent une connaissance au quotidien des réalités vécues par les femmes et sont au fait de leurs besoins et de leurs attentes. La concertation et la collaboration avec les réseaux de groupes de femmes permettront au Conseil de mieux cibler ses analyses et ses actions auprès du conseil municipal.

Par ailleurs, le Conseil souhaite créer des liens avec les élues, les mairesses d'arrondissement et les conseillères de la Ville ou d'arrondissement, puisque ces femmes sont aussi au cœur des milieux de vie des femmes. Il devra également être attentif aux dossiers internes de la Ville susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes.

L'organisation

L'ORGANISATION INTERNE

Une des dimensions fondamentales de tout groupe est le développement de sa vie organisationnelle. Le Conseil des Montréalaises intègre cet axe dans son plan d'action annuel et vise à dynamiser son fonctionnement et consolider son rayonnement au sein de la Ville de Montréal et auprès des différents groupes avec qui il collabore.

Des comités sont mis sur pied, de façon permanente ou ponctuelle, afin de faciliter le travail du Conseil. Ils se rencontrent selon les besoins des différents dossiers et participent activement aux réflexions et orientations qui y sont liées. La présidente y participe d'office et les membres s'impliquent dans un ou plusieurs comités selon leur expertise et leurs intérêts.

Le **comité exécutif** a été formé en 2006. Il est composé de la présidente et des deux vice-présidentes, accompagnées par la coordonnatrice. Il se réunit entre les assemblées du Conseil pour alimenter les réflexions du Conseil, assurer le suivi des décisions et des travaux en cours et résoudre les situations urgentes.

Le **comité sur la politique d'égalité entre les femmes et les hommes** a été fort dynamique en 2007. Ses membres ont participé activement aux différentes soirées d'information sur le projet de politique. Ensuite, elles ont élaboré les grands axes et les recommandations du mémoire présenté par le Conseil lors de la consultation publique et les ont soumis à l'ensemble des membres pour discussion et adoption.

Le **comité Ville comme employeur** a accompagné la chercheuse tout au long des travaux portant sur l'ascension professionnelle des femmes cadres à la Ville de Montréal. L'expertise et les réflexions des membres orientent les choix de la chercheuse, tant au niveau méthodologique que du contenu. Ce travail de longue haleine soulève l'enthousiasme de ce comité.

Le **comité transport** et le **comité politique familiale** sont des groupes de travail ponctuels formés afin d'approfondir la réflexion du Conseil des Montréalaises sur ces dossiers en vue de présenter des mémoires aux consultations publiques réalisées par une commission permanente de la Ville de Montréal ou par l'Office de consultation publique de Montréal. Pour ce faire, les membres ont assisté aux rencontres d'information et participé aux groupes de discussion sur les projets de politique. Elles ont choisi des axes et recommandations à élaborer dans les mémoires avant de les soumettre pour adoption par l'ensemble du Conseil.

Le **comité élections 2009** s'est formé en 2007 afin de commencer à réfléchir aux actions que le Conseil des Montréalaises entreprendra dans le cadre des élections municipales montréalaises de 2009. Les objectifs principaux poursuivis par le Conseil sont de favoriser la parité des candidatures chez tous les partis et d'encourager une plus grande participation des femmes tout au long du processus électoral en tant que citoyennes.

LES MEMBRES

Nicole Boily – présidente

Actuellement consultante, a présidé le Conseil de la famille et de l'enfance et été sous-ministre adjointe au ministère de la Famille et de l'Enfance.

Silvia Martinez – vice-présidente

(jusqu'en août 2007)

Sociologue et formatrice en gestion et en intervention féministe. Cooordonnatrice de l'Écho des femmes de la Petite Patrie depuis 1989.

Myrlande Pierre – vice-présidente

(nommée le 17 décembre 2007)

Sociologue, actuellement conseillère dans le dossier du multiculturalisme, secteur identité et citoyenneté, du ministère du Patrimoine canadien.

Charlotte Thibault – vice-présidente

Consultante en condition féminine, spécialisée en analyse différenciée selon les sexes à l'échelle nationale et internationale.

Fifamé Alahassa (depuis septembre 2007)

Professionnelle en communication et en relations publiques, elle a acquis de l'expérience dans des organismes communautaires. Elle s'implique pour l'amélioration de son environnement communautaire.

Caroline Bourgeois (depuis septembre 2007)

Directrice de l'information à la radio communautaire CIBL. Elle réalise une maîtrise en gestion urbaine à l'École nationale d'administration publique et détient un baccalauréat en journalisme.

Claire Brassard

Avocate, spécialiste du droit du travail et de l'emploi, associée du cabinet d'avocats Mercier Leduc.

Danielle Casara

Vice-présidente de la section locale 434 du Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB-434) et secrétaire-archiviste au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain.

Véronique De Sève

Première vice-présidente du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) et responsable du dossier de la condition féminine.

Ginette Drouin-Busque

Militante pour la cause des femmes depuis de nombreuses années. Détentrice d'une licence en droit, elle travaille comme agente de recherche au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, rattaché au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du gouvernement du Québec.

Olga Eizner-Favreau (jusqu'en septembre 2007)

Professeure au Département de psychologie de l'Université de Montréal.

Darine El-Masri (jusqu'en octobre 2007)

Avocate, directrice de la division internationale d'une société québécoise, collabore avec des entreprises multinationales oeuvrant en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Emmanuelle Hébert

Politologue et cofondatrice de MU, un OBNL dans le domaine de l'art public et du développement social. Engagée dans des organisations pour la promotion des femmes en politique.

Marie-Iris Légaré (jusqu'en septembre 2007)

Cooordonnatrice de La Marie Debout, un centre d'éducation des femmes situé dans Hochelaga-Maisonneuve.

Rosa Pires

Jusqu'au printemps 2007, chargée de projet à la permanence du Parti québécois, principalement dans les dossiers qui touchent les Québécoises et Québécois issus de l'immigration.

Brigitte Venne (depuis septembre 2007)

Avocate spécialisée en droit du travail et de l'emploi. Activement engagée auprès d'organismes à but non lucratif et bénévole à la clinique juridique du Y des femmes.

Mair Verthuy

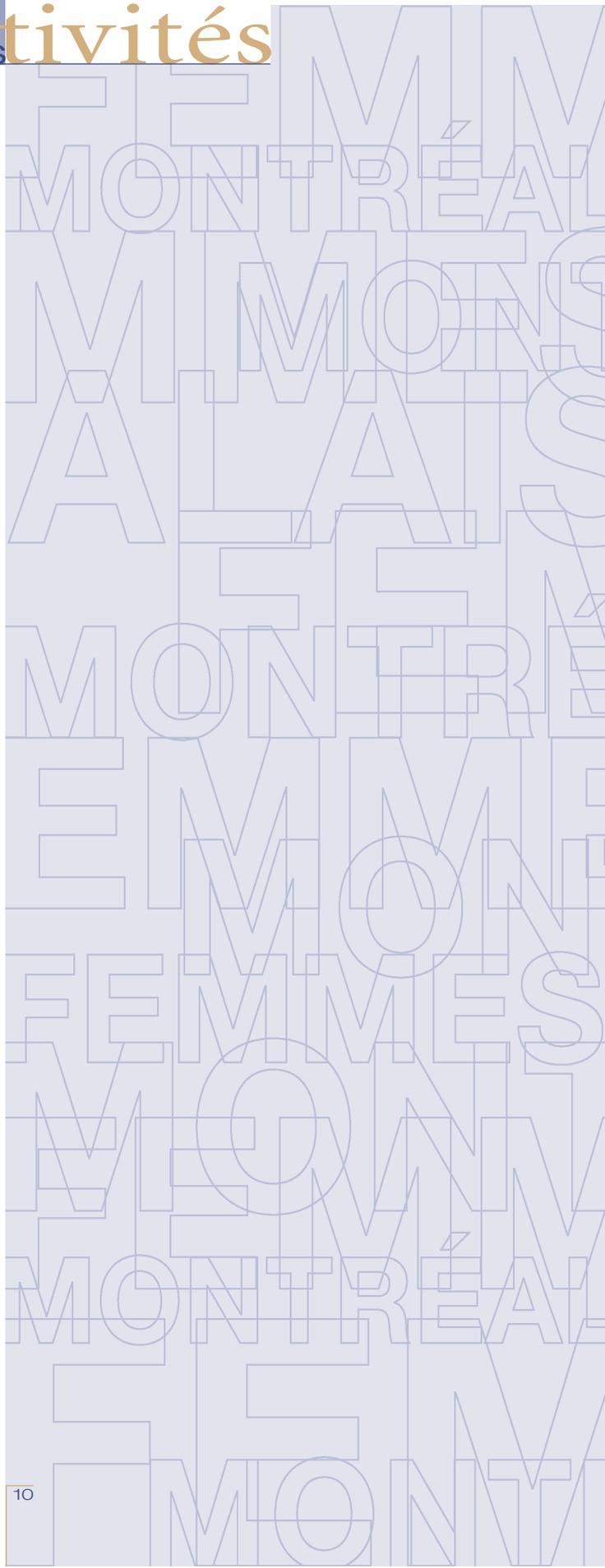
Fondatrice et première directrice de l'Institut Simone de Beauvoir à l'Université Concordia. Professeure retraitée de littérature au Département d'études françaises de l'Université Concordia.

Hamsa Yokenderan (jusqu'en septembre 2007)

Étudiante en finance à l'Université Concordia.

LE BILAN DES **activités**

2007



LE CONSEIL DES MONTRÉALAISES EN CHIFFRES

Nombre de réunions

INTERNES

| | |
|---|----|
| Assemblées du Conseil des Montréalaises | 12 |
| Comité exécutif | 7 |
| Comité sur la politique d'égalité | 6 |
| Comité Ville comme employeur | 4 |
| Comité transport | 2 |
| Comité politique familiale | 1 |
| Comité élections 2009 | 1 |

Rencontres avec les élus

| | |
|--|----|
| Rencontres avec la responsable de la condition féminine au comité exécutif de la Ville | 20 |
| Rencontres avec les arrondissements | 6 |

CONCERTATION

| | |
|---|----|
| Rencontres diverses | 13 |
| Comité des partenaires sur le projet de politique d'égalité | 6 |
| Comité 8 mars 2008 | 4 |
| Comité Défi élections 2009 | 2 |
| Rencontres de coordination interconseils (CiM, CjM, CM) | 11 |
| Comité interconseils sur le PAÉE | 1 |

| | |
|---|---|
| Événements organisés par le Conseil des Montréalaises | 2 |
|---|---|

| | |
|--|----|
| Information citoyenne et consultations publiques de la Ville de Montréal | 20 |
|--|----|

| | |
|-----------------|----|
| - Participation | 14 |
| - Interventions | 6 |

Représentation

| | |
|---|----|
| Allocutions au cours d'événements publics | 9 |
| Participation à des colloques ou conférences | 8 |
| Participation à des événements organisés par la Ville de Montréal | 11 |
| Participation à des lancements ou événements publics | 12 |
| Rencontres internationales | 2 |

Productions écrites

| | |
|---|--|
| Rapport d'activité 2006 | |
| Mémoire <i>Vaincre les obstacles à la mobilité des femmes</i> sur le plan de transport de la Ville de Montréal 2007 | |
| Mémoire <i>Pour une réelle égalité entre les Montréalaises et les Montréalais</i> sur le projet de politique <i>Pour une participation égalitaire des hommes et des femmes à la vie de Montréal</i> | |
| Mémoire sur le plan d'action famille de Montréal, <i>Montréal, ville avec enfants</i> | |
| Sondage des cadres de gestion de la Ville de Montréal sur l'ascension professionnelle des femmes cadres | |

Ressources

| | |
|--|--|
| Ressources financières : 225 000 \$ | |
| Ressources humaines : deux employées et une stagiaire (septembre à décembre) | |



LES AXES d'intervention 2007

LES AXES D'INTERVENTION

Depuis sa création, le Conseil des Montréalaises établit ses priorités selon différents axes d'intervention qui s'articulent et se concrétisent dans un plan d'action annuel. Ces thèmes touchent l'ensemble des Montréalaises, comme citoyennes, comme travailleuses et comme élues. L'objectif général visé par ces axes est d'intervenir, par des moyens diversifiés, pour faire avancer les dossiers et résoudre les problématiques qui ont une influence sur les conditions de vie et de travail des Montréalaises. Le présent rapport d'activité met en lumière les principales actions posées par le Conseil des Montréalaises en 2007.

Intervenir dans des dossiers qui concernent les femmes et la population

■ Lutte à la pauvreté

> Transport

La Ville de Montréal a soumis à la consultation publique un plan de transport sur 20 ans à l'été 2007. Or, les groupes de femmes montréalaises avaient souligné l'importance du transport en commun comme facteur déterminant sur les conditions de vie des femmes lors d'une consultation au printemps 2005. Les membres du Conseil ont décidé de déposer un mémoire sur le plan de transport à la Commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif pour faire valoir les besoins spécifiques des Montréalaises en matière de transport urbain et veiller à ce qu'ils soient pris en compte. Le mémoire présente donc 12 recommandations qui touchent l'accessibilité géographique, physique et économique ainsi que la sécurité, le confort et l'environnement.

La mobilité est un facteur déterminant dans le processus d'intégration sociale et économique de l'individu dans la ville. Le fait de pouvoir se déplacer à sa guise permet, entre autres, d'accéder à un emploi, de rompre l'isolement social et d'assurer la réalisation des activités de la vie quotidienne.

Les Montréalaises ont des besoins particuliers en matière de transport. En 2001, celles qui étaient âgées de 25 à 44 ans affichaient un taux d'activité de 80,5 %. De ce pourcentage, 60 % avaient un ou plusieurs enfants. Encore principales responsables des tâches familiales (travaux ménagers et tâches liées aux enfants), les Montréalaises sont nombreuses à devoir concilier les impératifs professionnels et ceux de la vie de famille. Généralement de courtes durées, les déplacements des Montréalaises en lien avec leur vie familiale s'effectuent fréquemment en dehors du moment où les gens se rendent au travail et en reviennent. L'efficacité du système de transport en commun et la capacité d'en bénéficier acquièrent alors toute leur importance pour les Montréalaises.

En raison de leur réalité particulière, les Montréalaises sont préoccupées par l'accessibilité géographique du transport en commun. Afin de répondre convenablement à leurs besoins, le système de transport collectif actuel devrait voir ses tracés d'autobus se multiplier pour que la totalité de l'île soit desservie. Aussi, leurs cadences plus fréquentes permettraient à celles et ceux qui doivent concilier les obligations professionnelles et familiales de réaliser leurs déplacements sans qu'il n'y ait d'impacts sur leur vie professionnelle, familiale et personnelle.

Sur le plan physique, le transport urbain doit aussi être accessible et disponible pour les personnes à mobilité réduite telles celles ayant un handicap physique, les personnes âgées, sans oublier les femmes enceintes. Afin que l'accessibilité physique ne soit plus un obstacle pour quiconque désire se déplacer dans la métropole, le développement du service de transport adapté doit être revu et amélioré.

Pour des raisons financières, les Montréalaises sont nombreuses à se tourner vers le transport en commun. Cependant, ses tarifs ont grimpé de 30 % depuis 5 ans, ce qui est largement plus élevé que la hausse du coût de la vie pour la même période. Cette situation tend à limiter l'accès au service de transport en commun aux personnes qui en ont le plus besoin, dont de nombreuses femmes qui vivent des situations économiques précaires. Il serait souhaitable que la Société de transport de Montréal (STM) imagine des alternatives créatives

afin de subvenir aux coûts du développement de son réseau, au lieu que la facture ne soit toujours refilée aux usagères et usagers. Quelques formules tarifaires qui ont fait leurs preuves dans certains pays d'Europe sont relevées dans le mémoire.

L'insécurité urbaine est un autre frein à la mobilité des femmes. Elles représentent le groupe de la population le plus touché par ce sentiment d'insécurité. Les terminus, l'aménagement des abords de certaines stations de métro ou de train de banlieue ou le manque de propreté des lieux d'attente ne semblent guère les rassurer. Le Conseil des Montréalaises recommande notamment d'organiser des marches exploratoires aux abords et à l'intérieur des stations de métro et de train de banlieue ainsi qu'aux abords des points d'embarquement majeurs du réseau de transport en commun avec des usagères et des employées de la STM afin d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour augmenter le sentiment de sécurité des usagères et usagers dans ces lieux.

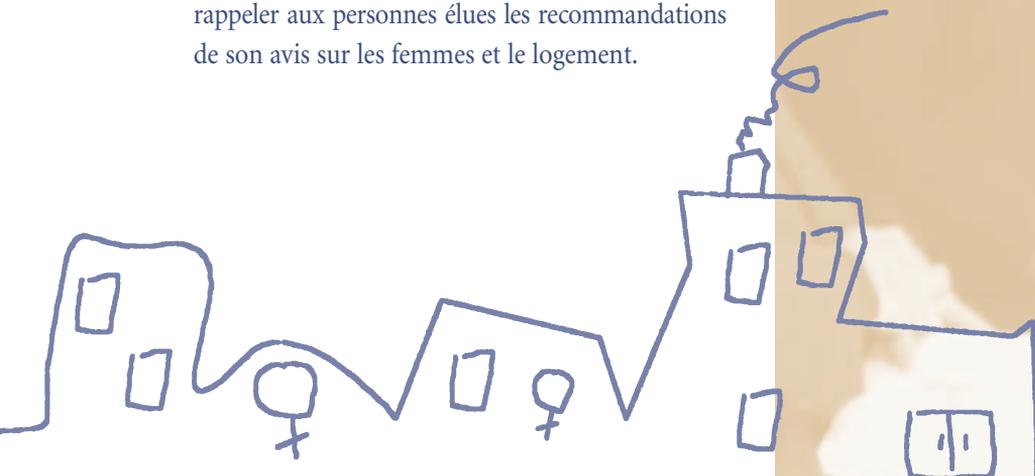
D'un autre côté, les femmes enceintes ou avec enfant en poussette et les aînés connaissent souvent de l'inconfort lors de leurs déplacements sur le réseau de transport collectif. Différentes initiatives sont mises de l'avant dans le mémoire.

Finalement, il est important pour le Conseil des Montréalaises que le développement du système de transport tienne compte du respect de l'environnement. Le Conseil reconnaît les efforts que la Ville de Montréal entend mettre en vue de réduire les émissions de polluants et de gaz à effet de serre. La stratégie du Plan de transport de la Ville de Montréal est, en effet, orientée sur l'augmentation de l'utilisation des transports collectif et actif et la réduction de l'usage de l'automobile. Pour le Conseil des Montréalaises, les mesures proposées, de même qu'une plus grande consultation des Montréalaises en matière de réaménagement des équipements et des installations du réseau de transport, contribueront certainement à l'amélioration de la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais.

> Logement

Bien qu'il ait déposé l'étude et l'avis, tous deux intitulés *Les femmes et le logement à Montréal*, au conseil municipal de la Ville de Montréal en décembre 2006, le Conseil des Montréalaises a rendu publics ces deux documents lors d'un lancement tenu le 17 janvier 2007. Plus de 100 personnes provenant des groupes logement, des groupes de femmes et de la Ville de Montréal ont assisté à l'événement. L'intérêt suscité par cette étude démontre la pertinence de réaliser ce portrait de la situation quant aux réalités vécues par les femmes face à la problématique du logement.

Par la suite, le responsable du dossier de l'habitation au comité exécutif, monsieur Cosmo Macciocia, a fait parvenir une réponse élaborée qui indiquait la position de la Ville de Montréal face aux recommandations du Conseil dans son avis sur le logement. Le Conseil a maintenu une veille quant à cette problématique, ce qui lui a permis d'intervenir à plusieurs reprises lors de rencontres de commissions qui étudiaient des aspects particuliers du dossier sur le logement : volet social du Plan d'affaires 2006-2009 de l'Opération 15 000 logements ou encore la révision du règlement sur la salubrité. Ce dossier majeur à la Ville de Montréal est en constante évolution et le Conseil des Montréalaises souhaite profiter de toutes les opportunités pour rappeler aux personnes élues les recommandations de son avis sur les femmes et le logement.



■ Politique d'égalité entre les femmes et les hommes

Un des engagements majeurs pris par la Ville de Montréal au cours du Sommet de Montréal tenu en 2002 est l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique municipale d'égalité entre les femmes et les hommes. Le Conseil des Montréalaises retrouve aussi, parmi ses règlements, le mandat de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.

Le projet de politique a été adopté en mars 2007 et soumis à la consultation publique au cours de l'automne 2007. Les membres du Conseil ont travaillé de concert pour déposer un mémoire dans le cadre de cet exercice démocratique.

Les recommandations du Conseil des Montréalaises sont inspirées de ses travaux antérieurs, des besoins exprimés par des citoyennes et des groupes de femmes ainsi que des analyses réalisées en collaboration avec des groupes partenaires. De plus, le Conseil souligne dans son mémoire que l'obtention de données par genre et l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) représentent des moyens d'action concrets pour faciliter l'atteinte des objectifs vers l'égalité.

L'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes est un défi d'envergure, mais incontournable pour toute société démocratique. Les gains obtenus profiteront à l'ensemble de la population et favoriseront le développement de la métropole. Le Conseil des Montréalaises salue l'engagement de la Ville de Montréal dans ses efforts pour faire en sorte que l'égalité de droit des femmes devienne une égalité de fait.

> Devenir un leader en matière de gouvernance

L'égalité entre les femmes et les hommes doit passer par l'atteinte de la parité au sein des instances de gouvernance. Le nombre de femmes élues, autant au niveau municipal, provincial que fédéral, est loin de refléter la composition de la société québécoise. Pour renverser cette situation, le Conseil des Montréalaises propose plusieurs pistes de solution, dont la mise en place de programmes de soutien aux personnes élues. Le Conseil encourage la Ville de Montréal à nommer un nombre égal de femmes et d'hommes dans diverses instances de la sphère publique municipale d'ici cinq ans : comité exécutif de la Ville, conseil municipal, conseils d'arrondissement, conseils d'administration où la Ville détient un ou plusieurs sièges, postes de haute direction.

De plus, la Ville de Montréal doit se doter de mécanismes de gouvernance qui assurent une gestion des institutions basée sur des notions d'égalité. À cet égard, l'instauration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est une piste d'action intéressante car elle permet d'identifier les besoins des femmes et des hommes et des moyens à mettre en place pour en tenir compte. Cependant, rappelons que cet outil de gouvernance pose un défi de taille aux organisations car si l'on veut des effets réels et à long terme, l'ADS doit être intégrée de façon systématique. Un plan d'action global doit être développé pour s'assurer de l'adhésion des différents paliers de l'Administration.

> La Ville comme employeur

Le Conseil des Montréalaises demande à la Ville de Montréal d'être un employeur exemplaire. Pour y parvenir, il lui recommande de régler le dossier de l'équité salariale et d'appliquer rigoureusement le programme d'accès à l'égalité en emploi qui vise spécifiquement les femmes, les personnes des communautés ethniques et des minorités visibles, les autochtones et les personnes ayant un handicap.

Aussi, des partenariats avec les institutions d'enseignement permettraient à la Ville d'atténuer les effets de la pénurie de main-d'oeuvre dans les emplois où les femmes sont peu présentes en incitant les jeunes filles à se diriger dans ces domaines. Une fois en poste, ces femmes qui oeuvrent dans des métiers non traditionnels seraient soutenues par des programmes mis en place pour les retenir.

Le Conseil des Montréalaises recommande à la Ville d'augmenter la mobilité du personnel en offrant les postes disponibles à l'ensemble des employé-e-s concernés. La Ville devrait aussi veiller à faire augmenter le nombre de travailleuses qui occupent des postes permanents avec un horaire à temps plein.

Les conditions de travail font aussi partie des éléments qui intéressent le Conseil des Montréalaises. Le Conseil demande d'ailleurs à la Ville de Montréal d'offrir un milieu de travail sécuritaire et exempt de discrimination et de harcèlement, qu'il soit psychologique ou sexuel. De plus, des mesures de conciliation famille-travail doivent être élaborées, surtout lorsque l'on sait que les femmes sont encore les principales responsables des soins donnés aux proches (enfants, aîné-e-s) et des tâches domestiques.



> Les services aux citoyennes

Le Conseil des Montréalaises s'est attardé également aux services municipaux offerts à Montréal, car ils ont une incidence directe sur les conditions de vie et de travail de la population. Il est important que ces services soient accessibles aux plans financier et géographique et que les moyens employés pour les promouvoir (médias locaux, sites Web, groupes communautaires, écoles, dépliants, etc.) soient variés afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Plusieurs de ses recommandations touchent le domaine du logement et du transport, inspirées des avis produits antérieurement. Encore une fois, l'accessibilité sous toutes ses formes ainsi que la qualité des services sont au coeur des préoccupations des membres.

La discrimination est un facteur qui a un impact direct sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a été démontré que les femmes des communautés ethnoculturelles ainsi que les autochtones vivent une double discrimination du fait de leur genre et de leur origine. La Ville doit prendre en compte leur réalité dans les mesures qu'elle met en place afin de lutter contre le racisme et la discrimination sur son territoire.

Le Conseil des Montréalaises formule aussi des recommandations en matière de sécurité urbaine, car trop de femmes ont peur de sortir le soir. Il invite ainsi la Ville de Montréal à soutenir financièrement les projets de réaménagement de l'éclairage urbain dans les arrondissements qui appliquent les principes d'aménagement sécuritaire dans leurs projets publics.

Finalement, le Conseil des Montréalaises condamne la violence, sous toutes ses formes, vécue par les jeunes filles et les femmes. Il recommande, entre autres, que la Ville favorise des actions en matière de prévention de la violence auprès des jeunes filles et des jeunes garçons et la consolidation du financement d'organismes qui travaillent à prévenir la prostitution juvénile et la traite des femmes et des enfants.

> Les femmes, moteur économique

À titre de salariées, de cadres ou d'entrepreneures, les femmes font leur part dans l'essor économique de la métropole. Cependant, leur situation est, à bien des égards, différente de celle de leurs collègues masculins. C'est pourquoi le Conseil des Montréalaises souhaite que la Ville de Montréal, avec la collaboration de partenaires, documente la réalité des femmes entrepreneures afin de pouvoir mieux les appuyer dans leur développement. La Ville de Montréal doit aussi soutenir l'entrepreneuriat féminin en se fixant un objectif d'octroi de contrats à des entrepreneures et ainsi contribuer à la consolidation de leur entreprise.

> Les femmes sur la scène internationale

Le Conseil des Montréalaises appuie la volonté de la Ville de Montréal de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'égalité entre les sexes sur la scène internationale. Afin de faire figure d'exemple, le Conseil enjoint la Ville de s'assurer de la parité de ses délégations.

> Mesures générales d'encadrement

Le Conseil des Montréalaises croit que le succès de l'implantation de la politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* résultera de la mise en place de mesures générales d'encadrement. Il réitère l'importance d'établir des échéanciers dans l'atteinte de la parité pour chaque axe développé dans la politique. De plus, le Conseil recommande de lier les services centraux et les arrondissements à cette politique en obtenant leur adhésion et leur engagement à réaliser un plan d'action triennal et récurrent comportant des moyens réalisables et des échéanciers précis. Seule une volonté claire et affirmée de tous les acteurs concernés de mener à bien les mesures formulées dans la politique permettront d'atteindre l'égalité entre les Montréalaises et les Montréalais.

■ Plan d'action collectif famille

La Ville de Montréal a soumis à la consultation, par l'entremise de l'Office de consultation publique de Montréal, un plan d'action pour soutenir davantage les familles montréalaises. Fidèle au mandat qui est le sien, l'analyse du Conseil des Montréalaises des documents de consultation adopte d'abord la perspective des femmes qui vivent au sein de ces familles. À cet égard, ses membres ont réitéré la pertinence de l'utilisation systématique de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans le contexte de la famille. Cette approche permettrait entre autres de mieux connaître et appuyer les familles monoparentales dirigées par des femmes, qui représentent presque 85 % de cette catégorie de familles.

Le Conseil a examiné le Cadre de référence et le Plan d'action de la Ville avec intérêt. D'entrée de jeu, ses membres suggèrent que la vision développée par la Ville s'appuie d'abord sur l'idée porteuse d'une amélioration du milieu de vie des familles, susceptible de rallier tant les arrondissements que ses nombreux autres partenaires externes. De plus, pour favoriser l'atteinte des objectifs ciblés, les membres recommandent que la Ville transforme son *Plan collectif 2008-2009* en un plan triennal 2008-2011, et l'assortisse de mesures concrètes et d'indicateurs qui permettront d'évaluer les résultats de ce premier effort.

L'atteinte même de l'objectif de création d'un milieu de vie favorable aux familles va exiger une coordination très étroite entre la Ville et ses arrondissements. Dans le respect des champs de responsabilité de tous les intervenants, le Conseil recommande donc que la Ville assume le leadership qui doit être le sien dans la définition de son Plan collectif famille et qu'elle prenne aussi les mesures nécessaires pour favoriser la pleine participation de tous les arrondissements et de ses partenaires externes, dans une optique de partage des expertises et des meilleures pratiques.

Enfin, les membres du Conseil ont été surpris par le désengagement affirmé de la Ville vis-à-vis des questions de conciliation famille-travail. Avec plus de 26 000 personnes à son emploi, elle est pourtant l'un des plus gros employeurs sur son territoire. La Ville de Montréal devrait agir sans tarder pour faciliter la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles des familles montréalaises.

Sur le plan de l'habitation, l'accès à la propriété à un coût abordable est un facteur clé dans la rétention des jeunes familles en milieu urbain. Le récent rapport sur la mise en oeuvre de la *Stratégie d'inclusion de logements abordables* de la Ville témoigne des progrès accomplis. Les membres du Conseil des Montréalaises ont toutefois noté les difficultés rencontrées dans la réalisation de logements abordables d'initiative privée destinés aux familles. Le rapport, comme certains plans d'action famille d'arrondissement, formule à cet égard des propositions concrètes. Le Conseil des Montréalaises recommande donc que la Ville se dote de cibles spécifiques pour assurer l'augmentation du nombre de logements destinés aux familles, et notamment aux familles nombreuses, dans l'ensemble de ses programmes d'aide à l'habitation.

Avec près de 450 000 ménages qui occupent un logement locatif, Montréal demeure toutefois une ville de locataires et ces derniers ont été durement touchés par la hausse brutale des loyers survenue depuis le début de la décennie. De plus, Montréal demeure l'une des villes nord-américaines où l'offre de logements sociaux subventionnés est parmi les moins généreuses. Pour cette raison, le Conseil a recommandé que la Ville accorde une priorité accrue à toutes les initiatives visant à augmenter l'offre de logements abordables sur son territoire et prenne en compte les besoins de rénovation et de développement des habitations à loyer modique gérées par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), des coopératives d'habitation et des organismes à but non lucratif.

Sur le plan du transport, le Conseil des Montréalaises appuie les efforts faits par la Ville en matière de sécurité routière ainsi que l'ensemble des mesures mises de l'avant dans le Plan collectif famille. Toutefois, plusieurs de ces mesures demeurent vagues, ce qui rendra difficile l'évaluation des objectifs annoncés. En particulier, le Conseil recommande que la Ville, de concert avec les arrondissements, sollicite la collaboration de la Société de transport de Montréal afin d'améliorer la desserte locale en matière de transport en commun, prioritairement dans les secteurs où vivent les familles à faible revenu. Concernées par les hausses régulières des coûts du transport commun, les membres demandent aussi que la Ville et la STM étudient ensemble et proposent des formules de tarification qui le rendraient plus accessible aux familles, surtout les plus défavorisées.

Au chapitre de la sécurité, le Conseil recommande aussi que le service *Entre deux arrêts*, actuellement offert le soir aux femmes et aux jeunes filles, soit élargi en tout temps aux personnes âgées.

De plus, le Conseil des Montréalaises partage l'analyse faite par la Ville : Montréal est une ville généralement sécuritaire. Ses membres insistent sur la nécessité de miser d'abord sur la prévention, particulièrement auprès des jeunes, les parents de demain. Par ailleurs, elles ont été surprises de ne trouver aucune référence, dans le Plan collectif famille, au programme Femmes et ville qui a proposé de nombreuses mesures pour améliorer la sécurité urbaine.

Vu l'intérêt qu'il a suscité, ici et à l'étranger, elles recommandent aussi que le *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire* soit largement diffusé dans les arrondissements et chez des partenaires, afin que les normes qu'il propose deviennent les normes de référence pour tous les projets d'aménagement du domaine public destinés aux familles.



En matière de culture, de sports et de loisirs, le dynamisme de Montréal constitue l'un de ses grands attraits. Au chapitre des équipements, tout en notant les améliorations survenues dans le réseau des bibliothèques publiques, les membres du Conseil enjoignent la Ville de continuer ses efforts et ses appuis aux arrondissements pour que l'offre soit d'égale qualité partout sur son territoire.

Le Conseil des Montréalaises souhaiterait aussi que la Ville se dote d'un généreux système de tarification famille dans toutes ses infrastructures culturelles et sportives, de façon à les rendre véritablement accessibles à toutes les familles montréalaises. Diverses initiatives concrètes pourraient améliorer l'offre d'activités libres dans les espaces récréatifs publics souvent utilisés par les familles à faible revenu et aussi par les familles immigrées.

Ces recommandations, proposées par le Conseil des Montréalaises en réponse au Plan collectif famille de la Ville, ont été formulées dans un esprit de collaboration, pour que les familles soient de plus en plus nombreuses à choisir Montréal comme milieu de vie.

Développer des espaces de participation citoyenne pour les femmes au sein de la Ville de Montréal

■ Élections municipales 2009

Le Conseil des Montréalaises a commencé à réfléchir aux actions qu'il entend poser dans le cadre des futures élections municipales montréalaises qui auront lieu en novembre 2009. Il veut travailler à augmenter la participation citoyenne des femmes lors du processus électoral ainsi que le nombre de candidatures de femmes afin d'atteindre la parité entre les femmes et les hommes.

■ Déclaration citoyenne

Cette année, le *Guide pour l'élaboration d'une déclaration citoyenne* a été mis en ligne sur le site Web dans sa version anglaise. De plus, une formation s'adressant aux formatrices a été élaborée par le groupe Relais-femmes qui l'a offerte aux intervenantes montréalaises. Cette formation sera aussi offerte aux groupes de femmes francophones de Vancouver au printemps 2008. Cette démarche d'éducation populaire continue de susciter l'intérêt de groupes de femmes.

■ Réédition du répertoire

Le 8 mars 2006, le Conseil des Montréalaises publiait un répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises faisant le recensement par arrondissement des groupes travaillant à améliorer la qualité de vie des femmes. Comme ce type de document doit être revu périodiquement, les groupes ont été relancés pour mettre à jour leurs coordonnées et une large recherche a été réalisée pour augmenter le nombre de ressources du répertoire. Les membres prévoient effectuer le lancement en mars 2008. Unique en son genre, le répertoire permet aux femmes d'avoir un portrait complet des groupes oeuvrant en condition féminine.



Intervenir dans des dossiers qui concernent les femmes à la Ville de Montréal

■ La Ville comme employeur

Au cours de l'automne 2006, les membres ont décidé d'entreprendre une large étude sur la réalité des femmes cadres à la Ville de Montréal. Selon les données du Service du capital humain, les femmes représentaient 36 % des cadres en 2005. Cependant, au niveau de la haute direction, elles n'étaient plus que 10 %. Le Conseil des Montréalaises désire comprendre plus en profondeur les causes de cette situation et cibler des actions possibles à mettre en œuvre pour remédier à cette sous-représentation dans un avenir proche. Il s'est donc associé à une chercheuse de l'Université du Québec à Montréal pour mener à terme ce projet d'envergure.

Avec l'appui de la haute direction et la collaboration soutenue du Service du capital humain, un questionnaire permettant d'évaluer les attitudes des gens à l'égard des femmes en gestion ainsi que les croyances et perceptions envers les femmes cadres à la Ville de Montréal a été distribué à près de 1 500 cadres, hommes et femmes. Un taux de réponse de 47 % au questionnaire a démontré l'intérêt face à cette problématique. De plus, des groupes de discussion ciblés ainsi que des entrevues individuelles, rejoignant une vingtaine de personnes, ont complété la cueillette de données.

L'étude complète ainsi qu'un avis du Conseil paraîtront au printemps 2008. Les membres sont conscientes que cette recherche suscite de nombreuses attentes chez les travailleuses et elles espèrent contribuer concrètement à la mise en place de solutions réalistes et réalisables à court terme pour favoriser l'ascension professionnelle des femmes à la Ville de Montréal.

Le Conseil des Montréalaises demeure vigilant sur un ensemble de dossiers qui concernent directement les conditions de travail des femmes et des hommes à l'emploi de la Ville de Montréal. Travaux sur l'équité salariale, programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), planification de la main-d'œuvre, application de la politique du respect de la personne, etc.

Travailler en concertation avec différents réseaux et partenaires

> À la Ville de Montréal

Depuis 2006, le Conseil des Montréalaises a entrepris une tournée des arrondissements de la Ville de Montréal. Ces rencontres visent à mieux faire connaître le Conseil et ses travaux et à discuter avec les personnes élues et les directeurs et directrices de services des réalités vécues par les femmes qui vivent dans ces arrondissements. En 2007, six rencontres ont eu lieu et permis de nouveaux contacts entre les personnes élues et le Conseil. Les membres sont heureuses de constater que le Conseil et ses travaux sont mieux connus et sont appréciés par les gens rencontrés.

Cohabitant depuis 18 mois avec le Conseil jeunesse de Montréal et le Conseil interculturel de Montréal, le Conseil des Montréalaises évalue positivement ce regroupement administratif qui offre de nombreux avantages et aussi des défis. En effet, le travail en commun a permis des avancées sur le plan de la gestion. Entre autres, par l'élaboration d'un protocole d'entente avec le Service des affaires corporatives qui définit les divers services de soutien offerts aux trois conseils.

Aussi, cette proximité favorise une meilleure connaissance du travail de chacun des conseils. Cela a suscité une initiative du Conseil interculturel de Montréal afin de réfléchir collectivement sur les réalisations du programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal et d'éventuellement déposer un avis conjoint au conseil municipal.

Le Conseil souligne son appréciation de l'arrivée de madame Rabia Chaouchi, conseillère en développement communautaire, en poste à temps plein sur le dossier de condition féminine à la Ville de Montréal. Les membres souhaitaient depuis longtemps que ce dossier puisse bénéficier d'une telle ressource compte tenu de l'ampleur du travail à accomplir.

> Avec les principaux groupes partenaires

Depuis sa création en 2004, le Conseil des Montréalaises travaille en collaboration avec des groupes privilégiés :

- le Comité femmes de la Conférence régionale des élus de Montréal;
- la Table des groupes de femmes de Montréal;
- la Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain-Laval.

Il participe aux activités que ces groupes organisent et surtout, il travaille conjointement sur des projets collectifs. Ce travail stimulant permet de développer une vision plus globale des enjeux entourant la condition féminine et l'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, la concertation offre la possibilité de maximiser les efforts de chacun des groupes pour obtenir de meilleurs résultats et de plus grandes avancées.

Au cours de l'année 2007, le suivi du projet de politique d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville de Montréal a sollicité plusieurs rencontres de réflexion et de mobilisation. Le Conseil des Montréalaises a participé activement à ces activités et a distribué de l'information aux groupes du répertoire à plusieurs reprises. Ce travail de concertation a certainement contribué au fait que plus d'une trentaine de groupes sont intervenus de façon fort pertinente lors de la consultation.

Au printemps dernier, répondant à l'appel de la Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain-Laval, plusieurs groupes de femmes se sont entendus pour travailler ensemble à l'élaboration d'un événement régional lors du 8 mars 2008. Le Conseil des Montréalaises contribue à l'organisation en participant au comité responsable de la programmation et en diffusant de l'information aux groupes du répertoire.

L'autre projet d'envergure auquel participe le Conseil des Montréalaises concerne les futures élections municipales montréalaises de 2009. Le Comité femmes de la Conférence régionale des élus a lancé une invitation à toutes les intervenantes et tous les intervenants qui peuvent, en concertation, travailler à ce qu'il y ait plus de femmes candidates et sensibiliser la population et les femmes à s'impliquer davantage dans le processus électoral.

De plus, le Conseil des Montréalaises veut tisser des liens avec de nouveaux réseaux et groupes de femmes, dont des groupes de femmes anglophones, qui rejoignent aussi les femmes immigrantes. Pour ce faire, il tente, entre autres, de répondre positivement aux différentes demandes qui lui sont adressées pour participer à des événements comme personne-ressource. De plus, il diffuse ses documents le plus largement possible auprès des groupes et sur son site Web.

Des contacts sont aussi établis avec les femmes membres des comités de condition féminine des divers syndicats à la Ville de Montréal. Cela permet d'échanger avec elles sur leurs préoccupations et réalités quotidiennes comme travailleuses et d'avoir une vision plus large de leurs conditions de travail.

LES REPRÉSENTATIONS

■ Interventions lors de consultations

2007 est une année déterminante quant à la présence active du Conseil des Montréalaises lors de consultations initiées par la Ville de Montréal sur différentes problématiques préoccupant des membres. Fort d'une meilleure connaissance des rouages municipaux, le Conseil a davantage pris position publiquement et fait connaître aux personnes élues les recommandations qu'il a adoptées sur divers dossiers qui touchent de près les conditions de vie et de travail des Montréalaises.

Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération

Intervention à partir des recommandations de l'avis *Les femmes et le logement à Montréal* dans le cadre de l'étude publique du volet social du Plan d'affaires 2006-2009 de l'Opération 15 000 logements

14 mai

Commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, sur l'aménagement urbain et le transport collectif

Présentation du mémoire *Vaincre les obstacles à la mobilité des femmes* sur le plan de transport de la Ville de Montréal 2007

22 août

Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

Présentation du mémoire *Pour une réelle égalité entre les Montréalaises et les Montréalais* sur le projet de politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal, politique et mesures de mise en oeuvre*

9 octobre

Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain

Étude publique sur la gestion de la performance des cadres et le plan de main-d'œuvre à la Ville de Montréal
Intervention à partir des recommandations des mémoires et avis du Conseil des Montréalaises qui touchent le rôle de la Ville comme employeur

30 octobre

Office de consultation publique de Montréal

Présentation du mémoire du Conseil des Montréalaises sur le projet de plan d'action famille de Montréal *Montréal, ville avec enfants*

27 novembre

Commission du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain et Commission du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration

Présentation de la mission, des réalisations 2007 et perspectives 2008 du Conseil des Montréalaises dans le cadre de l'étude des prévisions budgétaires 2008 et du PTI 2008-2010

4 décembre

■ Interventions publiques

Différents organismes font appel au Conseil des Montréalaises, principalement par l'entremise de sa présidente, madame Nicole Boily, et l'invitent à prendre la parole lors d'événements publics. Voici les principales interventions :

- > Accueil par la Ville de Montréal d'une délégation de hauts fonctionnaires de la Russie et présentation du Conseil des Montréalaises, 31 janvier 2007
- > Présentation sur l'implication citoyenne des femmes, Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie, 1^{er} mars 2007
- > Présentation lors de la conférence d'ouverture « Les enjeux, défis et la relève » du colloque Agissons ensemble! Rendez-vous citoyen sur la condition des femmes d'ici et d'ailleurs, 3 mars 2007
- > Allocution sur les femmes et le logement à la Société d'habitation du Québec, 8 mars 2007
- > Présentation lors de l'événement *Six femmes, six destins, un avenir commun au Québec*, Femmes juives francophones, 27 mars 2007
- > Allocution lors du Gender Equality and Government: The Americas Forum 2nd Annual Meeting of the Global Leadership Initiative on Gender Equality (2006-2009), Atlanta, Georgia, USA
Best Practice Presentations: Policy and Political Participation
Case Study «To Develop Public Space for the Participation for the Women within the City of Montréal»
6 septembre 2007
- > Accueil par la Ville de Montréal d'une délégation de féministes belges et présentation du Conseil des Montréalaises, 26 septembre 2007
- > Présentation du Conseil des Montréalaises, Montreal Council of Women, 17 octobre 2007
- > Participation à la réunion avec le maire de Port-au-Prince pour la mise en œuvre du protocole de collaboration. Présence lors de la signature du protocole de collaboration entre les villes de Port-au-Prince et de Montréal, 10 décembre 2007

■ Participation à des événements

Plusieurs événements fort intéressants ont eu lieu tout au long de l'année. Afin de développer des liens et de se tenir au courant de l'évolution des enjeux liés à la condition féminine, les membres du Conseil des Montréalaises ont participé à ceux-ci.

Voici donc quelques-unes des représentations réalisées par le Conseil des Montréalaises en 2007 :

- > Rencontre de la Table régionale des centres de femmes Montréal métropolitain-Laval, 29 janvier 2007
- > Conférence de Louise Arbour sur le rôle et les droits des femmes dans le développement et les pays en reconstruction, Conseil des relations internationales de Montréal, 9 février 2007
- > Colloque Défis de la participation, chantier sur la démocratie, 28 février 2007
- > Journée internationale des femmes à la Ville de Montréal, 8 mars 2007
- > Lancement de la déclaration citoyenne du Centre des femmes de Saint-Laurent, 8 mars 2007
- > Forum action familles du Comité famille de la CRÉ, 15 mai 2007
- > Assemblée générale annuelle de la Table des groupes de femmes de Montréal, 24 mai 2007
- > 4^e Sommet citoyen sur la démocratie municipale, 1^{er} et 2 juin 2007
- > 30^e anniversaire du Comité de condition féminine du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, 4 juin 2007
- > Forum municipal sur le profilage racial, Conseil interculturel de Montréal, 5 juin 2007
- > 25^e anniversaire de Tandem, 4 octobre 2007
- > L'égalité entre les femmes et les hommes, une valeur fondamentale de notre société, Réseau d'échange, de concertation et d'influence pour les femmes de Montréal du Comité femmes de la CRÉ, 26 novembre 2007
- > Lancement de l'avis *Montréal, ma ville, mon choix?* sur le sentiment d'appartenance des jeunes montréalais par le Conseil jeunesse de Montréal, 26 novembre 2007
- > Dynamic Cities Need Women : Actions et politiques pour l'égalité des genres, Métropolis et Bruxelles, 2 au 5 décembre 2007
- > Membre du jury du Prix Égalité du Secrétariat à la condition féminine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 6 décembre 2007
- > Lancement du livre *l'ABC d'art de la rue des Femmes*, 10 décembre 2007





Les **priorités** POUR 2008

Le Conseil des Montréalaises maintiendra ses grands axes d'intervention dans son plan d'action 2008. Il croit fermement à la nécessité d'intervenir dans des dossiers qui influencent au quotidien la vie des Montréalaises, comme citoyennes, comme travailleuses et comme élues. Une connaissance toujours plus grande des rouages de la Ville de Montréal permet d'agir avec plus d'efficacité et de mieux cibler les interventions à faire. C'est avec l'espoir de faire une différence que les membres du Conseil mettent en commun leurs énergies et leurs expertises au service de toutes les Montréalaises.

LA LUTTE À LA PAUVRETÉ

Une des priorités centrales identifiées par les membres du Conseil est la lutte à la pauvreté. Les travaux du Conseil sur le logement et le transport s'inscrivent comme une contribution identifiant des pistes d'action pour améliorer les conditions de vie des Montréalaises. Ces problématiques demeureront des questions à approfondir et un suivi sera fait sur les travaux de la Ville dans ces domaines.

LA VILLE COMME EMPLOYEUR

Tout en demeurant vigilantes sur les développements qui surviendront dans des dossiers comme l'application de la politique du respect de la personne ou le règlement du dossier de l'équité salariale, les membres finaliseront les travaux entourant la recherche sur l'ascension professionnelle des femmes cadres à la Ville de Montréal. Elles souhaitent organiser un lancement public de l'étude et de l'avis du Conseil au printemps 2008. Le suivi des recommandations fera partie du plan de travail 2008.

LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Cette politique devrait être adoptée par le conseil municipal au cours de l'année 2008. Le Conseil des Montréalaises suivra avec intérêt et attention l'évolution de ce dossier et l'élaboration des plans d'action qui doivent accompagner la politique. Cette étape marquante dans le dossier de la condition féminine devra s'articuler concrètement dans la réalisation des engagements énoncés dans la politique.

LES FEMMES ET LA POLITIQUE MUNICIPALE

Beaucoup de travail sera accompli par les partis politiques et les groupes de femmes en vue des prochaines élections municipales de 2009. Le Conseil des Montréalaises, en concertation avec ses partenaires, élaborera un plan d'action sur deux ans pour que les femmes puissent prendre davantage leur place dans la politique municipale montréalaise, à la fois comme élues et comme citoyennes.

Le Conseil des Montréalaises veut explorer la possibilité de développer des outils d'éducation populaire pour comprendre et analyser le budget de la Ville de Montréal et ses impacts sur les conditions de vie des femmes. Il souhaite aussi étudier les différentes expériences sur le budget genré afin de voir comment l'Administration municipale pourrait l'appliquer.



LE RÉSEAUTAGE ET LA CONCERTATION

Depuis le début de son existence, le Conseil des Montréalaises est convaincu de l'importance d'être en lien avec une diversité de groupes, d'intervenantes et d'intervenants. Il peut ainsi découvrir les sujets qui préoccupent les Montréalaises, être davantage pertinent dans ses interventions et développer de belles solidarités dans les dossiers de condition féminine. Principalement locales, ces solidarités traversent aussi les frontières, aux États-Unis, en Europe et bientôt à Haïti. Chaque femme, chaque organisme fait son bout de chemin pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, mais c'est ensemble que nous y arriverons.

Montréalaises
en marche vers
L'ÉGALITÉ

